

Filière : SEG Module : Comptabilité générale 1 Professeur : EJBARI Ridouane

Contrôle final

6R: B

- Plan comptable non autorisé.
- Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.
- Calculatrice autorisé.

Exercice nº1:

La société SALMI livre les produits de sa fabrication dans des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its, mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'âtre en les des sacs qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consignés chacun à 15 DH aux its mais qui sont consideration de la co clients, mais qui sont repris à 10 DH à la condition d'être en bon état et retournés dans un délai d'un mois. Elle a réalisé au cours du mois de janvier les operations enjugates.

- 17.1 : Facture N°500, adressée au client MALKI, Marchandises brutes HT 15000, Remise 10%, escompte 1%, TVA 20% et 10 sacs consignés.
- 18.1 : Facture d'avoir A1500, adressée au client JAMALI, concernant le retour de 50 emballages.
- 19.1 : Achat de 10 000 sacs à 8 DH pièce, facture N°23, règlement par chèque bancaire n°5006.
- 20.1 : Le client ALAMI retourne 50 emballages qui lui ont été consignés le 12.1. Dix emballages en mauvais état sont refusés SALMI (c. 17). état sont refusés. SALMI établit une facture d'avoir (A1509), dont le montant est porté au compte de ce client.
- 21.1 : Le client MALKI retourne tous les sacs consignés le 17.1. Avoir n°1899
- 22.1 : Achats de marchandises facture n°8700 reçue du fournisseur TAZI, marchandises 50 000, remise 5%, escompte 2%, TVA 20%, emballages consignés 25 caisses à 120 DH l'une.

Travail demandé n°1:

Enregistrer les opérations dans le journal de la société SALMI.....

Exercice n°2:

Au 31/12/2020, les comptes de situation de la Société SAAD ont enregistré les soldes suivants :

Fond commercial	300 000
X- Terrain	350 000
- ★ Capital social	1 500 000
- A Emprunts auprès des établissements de crédit	350 000
Construction	400 000
-X Stocks de Marchandises	310 000
Installations techniques, matériels et outillages	500 000
-X/ Matériels du transport	250 000
Mobiliers du bureau	50 000
Matériels informatiques	40,000
- Fournisseurs d'immobilisation	200 000
Personnel créditeurs	_230 000
- A Dépôts et cautionnement reçus	10 000
- X Clients	-180 000
Dettes fournisseurs	100 000
Etat débiteur	35 000
Banques (Sold débiteur)	185 000
Credit de Trésorerie	150 000
Disponibilité en caisse	10 000

Travail à faire n°2 :







Filière: SEG Module : Comptabilité générale I Professeur: EJBARI Ridouane

Durée: 1H

Contrôle final

Plan comptable non autorisé

Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie

De la comptabilité de l'entreprise « SALMI », on vous communique les informations suivantes relatives aux opérations du mois de janvier N:

Le 03 janv. Achats de marchandises à crédit au fournisseur « JAMALI » (facture n°F03) : montant brut 25 000 DH, remise 2%, escompte 1%, port 700, TVA 20%, (le transport est assuré par la société de transport SDTM), TVA 14%.

Le 07 janv. Vente de marchandises au client TAZI, (facture n°F07) : Montant brut 40 000 DH, port 2 000 DH (le transport assuré par les moyens de l'entreprise SALMI, un rabais 10%, une remise de 5% et un escompte de 1%, ont été accordés, TVA 20%.

Le règlement de la facture n°F07 est effectué comme suit : 20 000 DH par chèque bancaire n°001 (encaissé le jour même), 9000 DH en espèces (pièce de caisse n°119) et le reste dans 2

Le 10 janv. Vente de marchandises au client « Louay» (facture n°F10): montant brut 65 000 DH, remise 2%, escompte 1%, port 800 DH, TVA 20%, le transport est à la charge du client « Louay ». Le montant de la facture est réglé comme suit : 30 000 DH par chèque bancaire n°1140 et le reste à crédit.

Le 17 janv. Le client « Louay » a retourné 20 000 DH hors taxe de la marchandise livrée le 10 janvier.

L'entreprise SALMI a accordé à son client « Louay » un rabais de 2% sur le montant net des marchandises conservées. La facture d'avoir n°FAv12 lui a été établi le jour même.

Travail à faire n°1 :

1. Établir le décompte des factures n°F03, F07, F10 et l'avoir n°FAv12

2. Enregistrer les opérations au journal de l'entreprise SALMI

5 pts 10 pts

Le 30 janv. L'entreprise SALMI déclare mensuellement sa TVA. Les soldes des comptes relatifs à la TVA pendant le mois de janvier se présentent ainsi : Etat TVA facturée 40 000 ; Etat TVA récupérable sur immobilisation 10 000 ; et Etat TVA récupérable sur biens

Travail à faire n°2:

1. Calculer la TVA à payer au titre du mois de janvier.

2. Enregistrer les écritures de la déclaration et du paiement de la TVA du mois de janvier, sachant que le paiement s'est effectué par virement bancaire. 4 pts



Session : Automne Module : Comptabilité générale I Professeur : EJBARI Ridouane

Durée: 1H

** Examen de rattrapage ** Mars 2020 / Groupe B&D

NB:

Plan comptable non autorisé.

Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Calculatrice autorisée.

exercice of U

7 pts

TAZI SA est une entreprise commerciale, installée à Tanger, elle effectue durant le mois de janvier 2020 les opérations suivantes :

02/01 : Elle emprunte 100 000 dhs de la banque CIH qu'il dépose dans son compte bancaire.

10/01 : Elle paie par chèque bancaire n° 0701 une dette de 10 000dhs envers le fournisseur SALMI.

15 /01 : Elle encaisse 10 000 dhs espèces une créance sur le client KARIM Sarl.

17/01 : Elle retire 25 000dhs de la banque CIH, pièce nº 1001 pour alimenter la caisse.

22/01 : Elle achète une photocopieuse à 12 500 dhs, TVA 20% : 2500dhs en espèces et le reste à crédit.

25/01 : Elle achète 40 000dhs de marchandise : 10 000dhs par chèque bancaire, et le reste à crédit dans 3 mois.

30/01 : Elle vend 34 000dhs de marchandises : 9 000 réglés immédiatement par virement bancaire, et le reste à crédit

dans 3 mois Il est à noter que les soldes des comptes au 01 janvier 2020 se présentent ainsi : Emprunt auprès des établissements de crédit 20 000dhs, matériel de bureau : 35 000dhs, clients 50 000dhs, fournisseurs : 70 000dhs, banque: 25 000dhs, caisse 20 000dhs

Travail demandé:

Enregistrer les opérations réalisées par l'entreprise TAZI SA dans les comptes schématiques et déterminer leurs soldes au 31/01/2020.

Exercice in 2

13pts

On extrait de la comptabilité de l'entreprise « TAZI SA », entre autres, les opérations comptables suivantes constatées au cours du mois d'avril 2019 :

01.04 : L'entreprise « TAZI SA » a Tiré sur le client « JAMAL» la lettre de change n°0104 d'une valeur nominale de 50 000 DH, échéance le 30 juin qu'il accepte le 03/04.

04.04 : L'entreprise « TAZI SA » a Payé directement par chèque bancaire n°570404 au fournisseur « SAAD » le billet à ordre n°0102, d'une valeur nominal de 20 000 DH que l'entreprise « TAZI SA » avait souscrit le premier février.

15.04 : Reçu l'avis de débit n°450 envoyé par la Banque Populaire relatif au règlement de la l'effet de commerce n° EF400 arrivée à l'échéance le 10 avril d'une valeur nominal de 25 000 DH.

26.04 : Reçu le billet à ordre n°2604 souscrit par le client « FAHD » au 20 juin d'une valeur nominale de 47 000 dhs

28.04 : Remise à l'escompte de l'effet n°0104 d'un montant de 50 000 DH, échéances le 30 juin.

30.04 : Reçu le bordereau d'escompte n°5080 adressé par la Banque CIH relatif à l'effet n°0104 comportant les éléments suivants : un escompte commercial au taux 13%, la commission bancaire à 80 DH HT, TVA 10%. +liour de banque

Travail demandé:

- I. Préciser la différence entre un billet à ordre et une lettre de change.
- 2. Présenter le schéma de création d'un effet de commerce.
- 3. Enregistrer dans le journal de l'entreprise « TAZI SA » les opérations comptables constatées.



Session : Automne Module : Comptabilité générale I

Professeur : EJBARI Ridouane Duréa: 1H 30

** Contrôle final **

Janvier 2020 / Groupe B&D

NB:

Plan comptable non autorisé.

- Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Calculatrice autorisée.

Exercice nº1:

7 pts

Pour établir son bilan de fin de l'exercice, l'entreprise « Tanger sarl », vous communique les informations suivantes concernant les soldes de ses comptes de situation au 31/12/2018 :

Fond commercial: 100 000 DH, Terrain: 75 000 DH, Capital social: 500 000 DH, Emprunt auprès des Etablissement de crédit: 100 000 DH, Construction: 160 000 DH, Stocks de marchandises: 100 000 DH, Matériels et outillages: 65 000 DH, Matériels du transport: 120 000 DH, Mobiliers du bureau: 25 000 DH, Dettes fournisseurs: 100 000 DH, Fournisseur d'immobilisations: 120 000 DH, Créances clients: 30 000 DH, Banque: 100 000 DH, Caisse: 10 000 DH.

Travail à faire :

Présenter le bilan de fin de l'exercice 2018 et calculer son résultat

Exercice nº2:

13pts

Au cours du mois de janvier 2019, l'entreprise « Tanger sarl » à réaliser les opérations suivantes :

01 janvier	« Tanger sarl » achète à crédit des marchandises auprès de son fournisseur KARIMI pour un montant brute de 30 000 DH, Remise 5%, Port forfaitaire 500 DH, TVA 20%. Facture n°F-0101.
02 janvier	L'entreprise vend des marchandises pour un montant brut de 50 000 Dh à son client SAAD, Rabais de 5%, Escompte 1%, TVA 20%, port payé 1 000 DH, TVA 14%. Facture n°F-0201. Le règlement s'effectue comme suit : 7570 DH en espèce, 20 000 DH par chèque n°15 et le reste à crédit.
04 janvier	L'entreprise a retiré de l'argent auprès de sa banque CIH par chèque n°0401 pour alimenter la caisse, Montant 15 000 DH.
05 janvier	Paiement par chèque bancaire n°01052, la facture de l'eau et de l'électricité d'un montant de 1500 DH.
06 janvier	Réparation d'une machine, montant de la facture 1 500 DH. Le paiement s'effectue en espèce, bor de caisse n°01.
08 janvier	L'entreprise a retourné une partie de la marchandise achetée le 01 janvier d'une valeur de 5 000 DH brute. <u>Facture d'avoir n° FA01</u> établi le jour même par le fournisseur KARIMI.
10 janvier	L'entreprise envoie un chèque bancaire n°52 pour règlement de la facture n°1001 du fournisseur KARIMI
12 janvier	« Tanger Sarl » envoie la lettre de change n° 1 à son client SAAD d'un montant de 30 000 DH, échéance 01 mars 2019 pour acceptation.
13 janvier	« Tanger sarl » reçoit la lettre de change n°01 acceptée.
15 janvier	« Tanger sarl » remet la lettre de change n°1 à l'escompte auprès de sa banque CIH.
20 janvier	L'entreprise reçoit l'avis de crédit n°1519 relatif à l'escompte de la lettre de change n°1, Taux d'escompte 10%, commission hors taxe 80 DH. TVA 10%.

Travail à faire :

- 1- Etablir les factures suivantes : (1) F-0101, (2) F-0201, (3) FA01
- 2- Enregistrer les opérations dans le journal de l'entreprise « Tanger sarl ».

Université Abdelmalek ESSAADI Faculté des Sciences Juridiques,

· Economiques et Sociales Tanger



Filière : SEG

Module : Comptabilité générale I Professeur : EJBARI Ridouane

Durée : 1h

Examen de rattrapage

Plan comptable non autorisé.

Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Calculatrice autorisé

Exercice nº1 · /

Soit le compte bancaire (5141 à la Banque Populaire (BP)) de l'entreprise « Tanger sarl » qui présente un solde débiteur de 25 000 DH au 01/01/2019. L'entreprise a réalisé des opérations avec sa banque au cours des deux premières semaines du mois de Janvier 2019:

02 janvier	Prélèvement pour Frais de tenu de compte annuel	180
04 janvier	Réception de virement n°123 de la société WARDI	27 400
06 janvier	Versement en espèces effectué par la société TAZI	114 000
07 janvier	Virement via Compte Internet pour le compte de la Société SALMI	35 700
09 janvier	Avis de déhit n° 212, Transfert international d'argent en faveur d'un fournisseur installé en Espagne.	26 250
11 janvier	Ordre de virement n°1101, en faveur de SALMI	50 000
12 janvier	Avis de crédit nº214, Prestation de service en France	24 000
14 janvier	Avis de crédit n°234, en provenance de la Société BADR	35 200

Travail demandé: debit

1. Présenter la règle générale de fonctionnement du compte « Banque ».

2. Présenter et interpréter le compte schématique de la « Banque BP » à la date du 15 Janvier 2019.

Exercice n°2:

Au cours du mois de janvier 2019, l'entreprise MALKI SA a effectué, entre autres, les opérations

comptables suivantes: Ventes de marchandises au client « TAZI », (facture n°F0301) : montant brut 70 000 DH. port 1 500 DH (le transport assuré par le camion de l'entreprise MALKI SA), rabais 10%, janvier escompte 1% et une remise de 5%, TVA 20%. Le règlement de la facture est effectué comme suit : 30 000 DH par chèque bancaire n°001 (encaissé le jour même), 8000 DH en espèces (pièce de caisse n°119) et le reste dans 2 mois. Ventes de marchandises au client « SALMI » (facture n°F0401): montant brut 65 000 DH, 04 remise 2%, escompte 1%, port 800 DH, TVA 20%, le transport est à la charge du ianvier « SALMI ». Le montant de la facture est réglé par cheque bancaire n° 04012019. Achats de marchandises à crédit au fournisseur « NAJMI » (facture n°F0501) : montant brut 05 30 000 DH, remise 5%, escompte 2%, port 850, TVA 20%, (le transport est assuré par une janvier société de transport), TVA 14%. Le client « TAZI » a retourné 15 000 DH hors taxe de la marchandise livrée le 03 janvier. 08 L'entreprise MALKI SA lui a accordé un rabais de 2% sur le montant net des marchandises ianvier conservées. La facture d'avoir n°FA0801 lui a été établi le jour même.

Travail demandé:

Établir le décompte des factures F0301, F0401, F0501

3 pts 2. Enregistrer les opérations au journal de l'entreprise « MALKI SA», NAJMI, SALMI et

TAZ.



Session : Automne Module : Comptabilité générale I Professeur : EJBARI Ridouane Durée : 1H 30

** Contrôle final **

NB:

8105- FROS

- Plan comptable non autorisé.
- Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.
- Calculatrice autorisée.

Exercice nol :

De la comptabilité de l'entreprise « Salam sarl » au 30/01/2016, on vous communique les informations suivantes relatives au compte : 5161 Caisse:

- Le total des mouvements débit s'élève à 242 425 DH;
- Le total des mouvements crédit est de 435 256 DH;
- Le solde initial normalement débiteur est de 50 000 DH.

Travail demandé:

Exercice nº2

Pendant la première quinzaine du mois de février 2016, l'entreprise « Salam sarl » a réalisé les opérations suivantes avec ses clients « SALHI » et « SAADI » et avec son fournisseur « JAMAL » :

- 03 février: Ventes de marchandises au client « SALHI » (facture n°20): Montant brut 33 350 DH, port forfaitaire hors taxe s'élève à 700 DH, le taux de la TVA 20%. Le règlement a été effectué comme suit: 20 000 par chèque bancaire n°001 (encaissé le jour même), 860 DH en espèces (pièce de caisse n°119) et le reste dans 2 mois.
- 05 février: Achats de marchandises à crédit au fournisseur «JAMAL» (facture n°15): Montant brut 47 500 DH, remise 5%, escompte 2%, le taux de la TVA 20%. La charge du transport de la marchandise qui s'élève à 850 DH hors taxe est supportée par l'entreprise « Salam sarl », le taux de la TVA sur le port est de 14%.
- 08 février: L'entreprise « Salam sarl » a accordé à son client « SALHI » une remise de 2% calculée sur le montant brut de la facture n °20 du 03 février courant (facture d'avoir n °A5).
- 14 février: Ventes de marchandises au client « SAADI » (facture n°21): Montant brut (HT) 35 000 DH, remise 2%, escompte 1%, TVA 20%, le port hors taxe correspond à 800 DH est assuré par une société de transport à la charge de « SAADI », le taux de la TVA relatif au port est de 14%. Le montant de la facture est réglé comme suit: 11 660,40 par chèque bancaire n°1140 et le reste à crédit.

Travail demandé:

- 1- Établir le décompte des factures n°20, 21,15 et l'avoir n° A5 ; 4 pts
 2-Enregistrer les opérations du 03 au 14 février 2016 au livre-journal de :

 L'entreprise « Salam sarl » ; 6 pts
 Le client « SALHI » ; 3 pts
 Le client « SAADI » ; 1,5 pts



Session : Automne Module : Comptabilité générale l Professeur : EJBARI Ridouane

Durée: 1H

_ Sossien de rattagage.

NB:

Plan comptable non autorisé.

- Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Calculatrice autorisée.

Exercice no La 6pts

On vous communique les informations suivantes relatives aux différents postes du bilan de l'entreprise « SAAD » au 31 décembre 2017 :

Mobilier de bureau: 40 000; Dépôt de garantie: 20 000; Capital: 200 000; Matériel de transport: 130 000; Résultat: 50 000; Emprunt auprès de la banque: 100 000; Caisse: 70 000; Clients: 50 000; Marchandises: XXX; Fournisseurs: 410 000.

Travail demandé:

1- Déterminer la valeur du stock de marchandises.

2- Etablir le bilan de l'entreprise « SAAD » au 31 décembre 2017.

Exercice 11°2:14pts

La société SAADA est une SA spécialisée dans la production et la commercialisation de fournitures scolaires. Son chiffre d'affaire total en 2017 jusqu'au 7 décembre s'élève à 14 000 000 DH.

Au titre du premier trimestre de l'exercice 2017, la société SAADA vous communique les informations suivantes concernant ses ventes et les achats réalisés pendant les trois premiers mois :

Mois	Janvier	Février	Mars
Vente HT	1 200 000	1 100 000	1 200 000
Achats (HT: - Matières premières - Matériels informatiques	900 000 800 000	450 000	500 000

La société SAADA est soumise au taux de la TVA de 20%, selon le régime de l'encaissement, et elle adopte une déclaration mensuelle.

Travail demandé:

1. Déterminer la différence entre le régime de l'encaissement et le régime des débits.

 Etablir les déclarations de TVA au titre des mois du premier trimestre 2017 sachant que l'entreprise est imposable selon le régime de droit commun (l'encaissement) et adoptant une déclaration mensuelle.

3. Discuter l'exigibilité de la TVA et déterminer les dates de son versement.

4. Enregistrer au journal de la société SAADA les déclarations de la TVA.



Bession : Automne Module : Comptainlité générale l Professeur : EJBARI Ridouane Durée: 1H 30

2016-2017

** Contrôle final **

Plan comptable non autorisé.

Calculs justificatifs doivent figurer sur la cople.

Calculatrice autorisée.

La société SAADA est une société anonyme spécialisée dans la production et la commercialisation de fournitures scolaires. Son chiffre d'affaire total en 2016 jusqu'au 7 décembre s'élève à 14 000 000 DH. Au titre du premier trimestre de la même année elle vous fournit les informations suivantes concernant ses ventes et les achats réalisés pendant les trois premiers mois (en milliers de DH):

Mois	Janvier	Février	Mars
Vente HT	1200	1100	1200
Achats (HT): - Matières premières	900	450	500
- Matériels informatiques	800	-	-

TVA au taux normal de 20%

1 .

Travail à faire :

- Etablir les déclarations de TVA au titre des mois du premier trimestre (Janvier, Février et Mars) 2016 sachant que l'entreprise est imposable solon le régime de droit commun (l'encaissement) et adoptant une déclaration mensuelle.
- 2. Discuter l'exigibilité de la TVA et déterminer les dates de son versement,
- Passer les écritures comptables de la déclaration de la TVA, du premier trimestre, dans le journal de l'entreprise SAADA.

Les comptes de situation de l'entreprise « NAJM AL BOUGHAZ » au 01/01/2016 se présentes comme suit :

2 Un fond commercial	200 000
(2) Terrain	150 000
1 Capital personnel	A déterminer
A Emprunts auprès des établissements de crédit	0.7000.0000.0000.000
(v) Construction	A déterminer
	350 000
Stricks de matières premières	68 000
Stocks de produits finis	132 000
Installations techniques, matériels et outillages	175 000
(E) Mobiliers du bureau	25 000
Matériels informatiques	
4 Dettes fournisseurs	12 500
3 lital créditeur	282 500+
	47 200
3 Créances clients .	175 200
(Banques (SD)	235 000
Y Caisse	
	7 000

Travail à faire nº1 :

- 1- Quelle est la caractéristique principale d'un bilan du début de l'exercice ?
- 2- Etablir le bilan du début de l'exercice, sachant que l'emprunt représente 20% du capital.

Les comptes de situation de l'entreprise SAADA à la fin de l'exercice comptable ont enregistré les soldes suivants :

THE R. P. LEWIS CO., LANSING, MICH. 400		200 000	
Un fopd commercial		150 000	
Terrain	· 02	me valeur	
Capital personnel		460 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit		320 000	
Construction		178 000	
Stocks de/matières premières			
Stocks de produits finis		95 000	
Installations techniques, matériels et outillages		130 000	
Matériels du transport		250 000	
Mobiliers du buteau		45 000	
Matériels informatiques		20 500	
Dettes fournisseurs		215 500	
		230 500	
Personnel crediteur		9 000	
Dépôts et gautionnement versé			
Créances clients		175 200	
Etat débiteur		35 000	
Bangues (SD)		185 000	
Caisse		16 000	

Travail à faire n°2 :

Présenter le bilan de clôture de l'entreprise au 31/12/2016 en déterminant le résultat de l'exercice et en précisant sa nature.



Session: Printemps 2016 Module : Comptabilité générale I Professeur: EJBARI Ridouane Durée: 1H 30

** Contrôle final **

Plan comptable non autorisé. Calcul justificatifs doivent figurer sur la copie. Calculatrice est autorisée.

AGRUMES SARL est une entreprise commerciale, spécialisée dans le négoce des agrumes frais dans la région de Tanger. Elle livre ses marchandises dans des caisses en bois qui sont consignées à 30 dhs chacune aux clients mais qui sont reprises à 25 dhs à la condition d'être en bon état et retournées dans un délai de 10 jours.

I/. De sa comptabilité, on vous communique quelques opérations comptables relatives au mois de mars

- 2014: → 17/03 : « AGRUMES SARL » a adressé à son client « oasis supérette » la Facture N° 173 : marchandises
 - 15000, remise 2%, et 50 caisses consignées. → 18/03 : « AGRUMES SARL » a établi une facture d'avoir N°AV183 à son client « KARAM », concernant le
 - retour de 25 caisses relatif à la livraison du 8.03.2014. → 19/03 : Achat de 500 caisses à 20 dh l'unité, TVA 20%, escompte 1%, facture d'achat n°191, le règlement
 - a été effectué par chèque bancaire n°0123. → 20/03 : Le client « SAADANI » retourne 40 caisses qui lui ont été consignés le 10.03. 2014. Après une
 - vérification effectuée par le magasinier, il a été décidé de refuser le retour de 15 caisses suite à leurs états défectueux. « AGRUMES SARL » établit une facture d'avoir n° FA2003, dont le montant est porté au compte de « SAADANI ».
 - → 20/03 : « oasis supérette » retourne toutes les caisses consignées le 17.03.

Travail demandé n°1:

- 2- Enregistrer les opérations du 17/03 au 20/03 2014 dans le journal de l'entreprise
- II. Du bilan de fin de l'exercice 2014 de l'entreprise AGRUMES SARL, on vous communique les informations suivantes:

Bâtiments à usage commercial	450 000
Amortissement des constructions	527,000 F 31
Matériel de transport	180 000
Amortissement du Materiel du transport	144 000 + 45 1

- Le bâtiment a été acquis au début du deuxième exercice, il a été amorti linéairement de 2% l'année;
- Le compte « matériel de transport est composé d'un seul véhicule acquis lors de la création de l'entreprise « AGRUMES SARL ».
- Le 30 mars 2015, le véhicule a été endommagé suite à un accident et cédé à un garagiste pour un montant de 10 000 dh à crédit. Aucune écriture comptable n'a été passée le jour de la cession.

Travail demandé n°2:

- 2- Déterminer le taux d'amortissement du véhicule 1,5 pts



Session: Automne 2015/2016 Module: Comptabilité générale I Professeur: EJBARI Ridouane Durée: 1H 30

** Contrôle final **

Plan comptable non autorisé.
Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.
Calculatrice autorisée.

Exercice n°1: 5 pts

1. Expliquer, par un exemple, le principe de la permanence des méthodes.

2. Exposer les différents types de réductions que peuvent contenir une facture de « doit ».

3. Définir la lettre de change et le billet à ordre et montrer la différence entre les deux.

Exercice 2:....

Au 01 janvier 2015, la situation patrimoniale de l'entreprise Tanger-sarl spécialisée

dans le commerce des produits d'hygiènes se présentait ainsi :

Avoir en banque: 50 000 DH; Stock de marchandise: 75 000 DH; dettes envers les fournisseurs d'immobilisations: 150 000 DH; Bâtiment à usage commercial: 145 000 DH; Dépôts et cautionnements reçues: 5 000 DH; Fond commercial: 60 000 DH; Créances sur les Chients: 58 000 DH; Prêt au personnel à long terme: 40 000 DH; Matériel de bureau: 30 000 DH; Emprunt sur 5 ans auprès de la banque populaire: 250 000 DH; Matériel de transport: 200 000 DH; Dette envers les drganismes socialit: 20 000 DH; Installation techniques: 70 000 DH; Avoir en caisse: 6 580 DH; Matériel informatique: 18 000 DH; Dettes envers les fournisseurs: 56 850 DH; Capital: à déterminer.

Travail demandé n°1:.....5 pts

1- Déterminer le montant du capital de l'entreprise . Tanger-sarl .

2- Présenter le bilan de début de l'exercice 2015 en mentionnant <u>les masses</u> et <u>les rubriques</u>

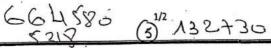
Durant le mois de janvier 2015, l'entreprise Tanger sail à effectué un certain nombre d'opérations commerciales notamment avec son journisseur «CHARAF» et son client «SAADANI» afin de réaliser son objet social. De sa comptabilité, on relève les informations suivantes:

03/01: Vente de marchandises à crédit: montant brute 60 000 DH, remise 3%, rabais 5%, (EVA 20%, Port (HT) 850 DH assuré par la société SDTM, TVA 14%, Facture de vente a F05Dl lui a été établie.

05/01: « Tanger-sarl » a tiré sur « SAADANI » une lettre de change n° L12015 relative à la facture F0501 et accepté le jour même pour 31 janvier 2015.

06/01: Réception d'une commande de marchandise : montant brute 85 760 DH, remise 3%, escompte 1%, port assuré par le camion du fournisseur «CHARAF», facture d'achat 6 F100. Le règlement s'est effectué comme suit : 50% à crédit, 30% par chèque et 20% par espèce.

08/01: La lettre de change n°L12015 a été envoyée à la banque pour un paiement anticipé.



09/01: CHARAF : adresse une note de crédit n° FA1301 consécutive au retour de marchandise d'un montant brut de 15 000 DH relative à la livraison de 06/01. Il lui a adresse également une facture d'avoir n° FA1301bis constatant un rabais de 5% sur le net des marchandises conservé.

10/01: Tanger-sari a reçu un bordereau d'escompte n°720 relatif à lettre de change n°L12015. Escompte 10%, commission 90 DH, TVA 10%.

11/01: « CHARAF · a reçu le billet à ordre n° BO 2701 souscrit par « Tanger-sarl ». Echéance 31 janvier.

14/01: Le billet à ordre n°BO2710 a été endossé au profit du fournisseur « AKRAM » en règlement de la facture F 0114 facture.

31/01: La lettre de change L12015 et le billet à ordre n° B2701 arrivent à échéance.

1. Etablir le décompte des factures F0501, F1001et FA1301bis.

2. Enregistrer les opérations du 03/01 au 31/01 dans le journal de « Tanger-sarl ».

Bonne chance



Session: Automne 2015/2016 Module : Comptabilité générale I Professeur : EJBARI Ridouane Durée: 1H 30

Chargule

Contrôle final

- mote de monon

Plan comptable non autorisé. Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie. Calculatrice autorisée.

Exercice n°1:

- 1. Expliquer, par un exemple, le principe de la permanence des méthodes. 2. Exposer les différents types de réductions que peuvent contenir une facture de « doit ».
- 3. Définir la lettre de change et le billet à ordre et montrer la différence entre les deux.

Exercice 2:.... Au 01 janvier 2015, la situation patrimoniale de l'entreprise . Tanger-sarl , spécialisée dans le commerce des produits d'hygiènes se présentait ainsi : Aveir en banque 50 000 DH; Stock de marchandisc 75 006 DH; tettes envers les foremisseurs of immobilisations : 150 000/DH; Bâtiment awasage commercial 45,000 DH Depots et cautionnéments recutes (5 000, DH) Fond commercial 60, 000 DH) Créances sur les clientes, Se 000 DH; Free aux personnél a long terms : 40 000 DH Matériel de bureau 30,000 BH; Emprunt sur 5 ans auprès de la banque populaire (250,000) DH; Matériel de transport: 200 000 DH; Dette envers les Arganismes sociaux: 20 000 DH; Installation techniques: 70 000 DP; Avoir en caisse: 6,580 DH; Matériel informatique: 18 000/DH; Dettes envers les fournisseurs 56 850 DB; Capital: à déterminer.

Travail demandé n°1:

- 1- Déterminer le montant du capital de l'entreprise « Tanger-sarl »
- 2- Présenter le bilan de début de l'exercice 2015 en mentionnant les masses et les rubriques

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Tanger



Matière : Comptabilité générale I Professeur : EJBARI Ridouane

Durée : 1H 30 !

Examen de rattrapage

Important:

- 1. Aucun document n'est autorisé:
- 2. L'utilisation de la calculatrice est autorisée.
- 3. Tous les calculs justificatifs doivent être mentionnés sur la copie.
- 4. Lisez attentivement l'énoncé de chaque exercice.
- 5. Traiter les deux exercices.

Exercice n°1:

10 nts

Pour créer son entreprise commerciale spécialisée dans la revente des produits cosmétique, Mr SAMADI apporte au premier Janvier 2015 les éléments suivants :

Un apport monétaire de 250 000 DH dont 200 000 DH déposés en banque, le reste en caisse; Un bâtiment à usage commercial de 400 000 DH; un fond commercial de 140 000 DH; du matériel de bureau pour 100 000 DH; du mobilier de bureau pour 15 000 DH; des divers outillages de 50 000 DH; Elle constitue un stock de marchandises d'une valeur de 90 000 dont 45000 à crédit auprès du fournisseur « HILAL », le reste payé contre chèque bancaire n°01012015.

Au cours du mois de Janvier 2015, l'entreprise « SAMADI » a effectué, entre autres, les opérations suivantes :

- 03.01:Paiement par chèque bancaire n° 02012014, d'une valeur de 25 000 DH les honoraires du notaire et les différents frais de constitution;
 - 05.01: Règlement par chèque bancaire n° 05012014 les divers frais d'aménagement et d'agencement du bâtiment à usage commercial d'un montant de 53 000 DH;
 - 12.01: Mr SAMADI a obtenu un emprunt auprès de sa banque d'un montant de 150 000 DH remboursable sur 2 ans ;
 - 15.01: Achat à crédit d'une voiture utilitaire dédiée à la livraison de la marchandise d'une valeur de 180 000 DH;
 - 17. 01: Achat d'un ordinateur portable à crédit pour 20 000 DH, facture n°F201
 - 18.01: Ventes de marchandises à crédit 50 000 DH au client « TAQI », Facture simple n°F1801
 - 19.01: L'entreprise a reçu de la part de la collectivité locale une subvention d'investissement de 20 000 DH;
 - 19.01: Règlement par chèque bancaire n° 13022014 d'une dette au fournisseur « HILAL », d'une valeur de 20 000 DH par chèque bancaire;
 - 22.01: Règlement des clients pour 30 000 DH par des chèques bancaires;
 - 29.01: Paiement des salaires pour 30 000 DH dont 2/3 payé par chèque bancaire n°02022014 et le reste en espèce, bon de caisse n° 0202;
 - 30.01: des charges diverses ont été payées :
 - Quittance d'eau et d'électricité 4 000 DH par chèque bancaire n°30012014;
 - Assurance annuelle 6 000 DH par chèque bancaire n°30012015 ;
 - Facture de téléphone 2 500 DH par chèque bancaire n° 30012016.

Travall demandé:

- Présenter le bilan d'ouverture de l'entreprise « SAMADI» au 1^e janvier 2015 en déterminant le montant du capital.
- 2. Enregistrer les opérations, du mois de Janvier 2015 au journal de l'entreprise « SAMADI ».

Exercice 2:

10 nts

NASAR, propriétaire de la superette « Oasis » sise à Tanger, a effectué au cours du mois de mars 2014 les opérations suivantes :

 05.03: Il adresse à son client «JAMAL» la facture n°F0506: montant brut de la marchandise 70.000 DH, remise 2%, rabais 5%, escompte 2%, TVA 20%, le transport est assuré par la camionnette de NASAR facturé à 500 DH, TVA 20%;

 07.03: « JAMAL » règle la facture du 05.03: en espèce 40 000 DH, pour le reste de la facture (à déterminer), il accepte une lettre de change n° LC0806, échéance fin avril 2014.

 23.04: NASAR endosse la lettre de change n° LC0806 à l'ordre de son fournisseur « FOUAD » en règlement d'une dette antérieure.

 29.04: « JAMAL » avise NASAR qu'il ne peut pas payer la lettre de change et demande un délai supplémentaire d'un mois.

 03.05 : « FOUAD » retourne à Superette « Oasis » la lettre de change n°LC0806 impayé, majorée des frais d'envois à la charge de « NASAR » : 30 DH (Les frais ont été payé par « FOUAD » en espèce.

 O5.05: « Oasis » tire une nouvelle lettre de change n° LC0505 sur « JAMAL », qui accepte en remplacement de la traite n° LC 0806 pour fin mai majorée de 2% d'intérêt de retard, ainsi que les frais d'envoi du à « FOUAD ». La superette « Oasis » règle également « FOUAD » en espèce (Dette et frais d'envoi).

Travail demandé:

- 1- Expliquer les différents types de transport à comptabiliser et la Taxe sur la Valeur Ajoutée correspondante.
- 2- Etablir le décompte de la facture F0506
- 3- Enregistrer au journal les opérations du 5.03 au 05.05 concernant chacun des partenaires :
 - o NASAR propriétaire de la superette « Oasis » ;
 - o Le client JAMAL;
 - Le fournisseur FOUAD.

Université Abdelmalek ESSAADI :6111 Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales 6125/ Contrôle final Janvier 2015 Session : Semestre 1 Niveau : Comptabilité générale Matière : EJBARI Ridouane . Professeul 63111 Durée . iiiju Groupe

Important:

1. Aucun document n'est autorisé.

2. L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

3. Lisez attentivement l'énoncé de chaque exercice.

t. Tous les calculs justificatifs doivent être portés sur la conie.

o. La ponne presentation de la copie sera prise en considération.

De la comptabilité de l'entreprise « AKRAM » au 31.12. 2013, on relève les informations comptables, relatives aux comptes de gestion, suivantes :

611) Achats de marchandises: 200 000 DH, Achats non stockés de matières et fournitures: 17 000 DH, Rémunération du personnel: 100 000 DH, Entre on stockés de marchandises: 23 000 DH, escompte accordés: 6 000 DH, Intéréts des emprusts: 7 000 DH, R.R.R. accordés sur ventes de marchandises: 3 200 DH, Pricreé d'assurance: 4250 DH, Entretien et réparation: 1700 DH, Services bancaires: 1 100 DH, Deations et charges locatives: 18 000 DH, Lransport + 3 000 DH, Impôts et taxes: 18 000 DH, Impôts sur les résultats: à déterminer 30% du résultat de l'exercice, frais postaux et frais de télécommunication: 11 500 DH, Pénalités et amendes fiscales 1 350 DH, Escomptes obtenus + 1 500 DH, Ventes at produits accesseires + 50 000 DH, Ventes de marchandises: 750 000 DH, Intérêts et produits assimilés: 2 500 DH, 37/4

Travail demandé I :

ulvantes:

1. Classer les éléments des comptes de gestion en CHARGES et PRODUITS.

(2 points) (1 points) (3 points)

2. Déterminer la valeur du résultat de l'exercice.

3. Dresser le C.P.C de l'entreprise AKRAM.

Aŭ cours du mois de mais 2013, l'entreprise « AKRAM » a réalisé, entre autres, les opérations

05.03 : Reçu la facture d'avoir n°A67 adressée par la société auto HALL comportant un rabais de 15% sur une camionnette de la marque FORD livrée le 8 janvier d'une valeur de 200 000 DH, cette dernière a été facturée toute options alors qu'elle est normale. TVA 20%.

07.03: Ventes, de marchandises au client « SALAH» (facture n°F1203): montant brut 65 000, remise 2%, escompte 1%. Le coût du transport est de 800 à la charge de « SALAH », TVA 20%. Le montant de la facture est réglé au comptant par chèque bancaire n° AR 57603.

12.03 : Achats de marchandises au fournisseur « AMIN » (Facture n° F0603) : montant brut 45 000 DH, une remise de 4%; un escompte 1% et un rabals de 10%; TVA 20%, port(H.T) 1000 DH (le port est payé par « AMIN » et facturé à « AKRAM ») TVA 14%. Le règlement de cette facture s'est effectué comme 20% en espèces (plèces de calsse n *24), 40% par chèque bancaire n *2345 et 40% à crédit.

15.03 : Rétour de marchandise au fournisseur « AMIN » suite à une non-conformité constatée d'une valeur de 8000 DH. Une facture d'avoir n° FA1503 a été adressée constatant un rabais de 10% sur le net de la marchandise conservé.

Travail demandé:

(3 point)

1. Établir le décompte des factures n°1203, F0603 et l'avoir n°FA1503 2. Enregistrer les opérations du 05.03.2013 au 15.03.2013 au journal de l'entreprisé « AKRAM »

On extrait de la comptabilité de l'entreprise « AMIN », entre autres, les opérations comptables

01.04 : L'entreprise « AMIN » a Tiré sur le client « FARID» la lettre de change n°0104 d'une valeur nominale de 50 000 DH, échéance le 30 juin qu'il accepte le même Jour.

04.04 : L'entreprise « AMIN » a Payé directement par chèque bancaire n°570404 au fournisseur «AKRAM» le billet à ordre n'0102, d'une valeur nominal de 20 000 DH que l'entreprise « AMIN » avait souscrit le premier février.

15.04 : Reçu l'avis de débit n°450 envoyé par la Banque Populaire relatif au règlement de la l'effet de commerce n° EF400 arrivée à l'échéance le 10 avril d'une valeur nominal de 25 000 DH.

26.04 : Recu le billet à ordre n°2604 souscrit per le client « FAHD » au 20 Juin d'une valeur nominale de 47 000 DH.

28.04 : Remise à l'escompte de l'effet n°0104 d'un montant de 50 000 DH, échéances le 30 juin.

30.04: Recu le bordereau d'escompte n'5080 adresse par la Banque Populaire relatif à l'effet n°0104 comportant les éléments sulvants : un escompte commercial au taux 13%, la commission bancaire à 80 DH HT, TVA 10%.

Travall demandé :

1. Préciser la différence entre un billet à ordre et une lettre de change.

(1 point)

2. Présenter le schéma de création d'un effet de commerce.

(1 point)

3. Enregistrer dans le journal de l'entreprise « AMIN » les opérations comptables constatées du 01.04, 2013 au 30.04

(3 points)

Université Abdelmalek ESSAADI

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Tanger

Contrôle final

Session

: Janvier 2015

Niveau

: Semestre 1

Matlere Professeur

Durée

: EJBARI Ridouane

Groupe

Important:

1. Aucun document n'est autorisé.

2. L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

3. Tous les calcule luctiffantes

Lisez attentivement l'énoncé de chaque exercice. 5. La bonne présentation de la cople sera prise en considération.

Exercice 1: Au 01 janvier 2013, la situation patrimoniale de l'entreprise EL SALAM, opérant dans la vente en gros des produits d'esthétique, se présentait ainsi :

Avoir en banque 100 000 DH, Stock de marchandise: 170 000 DH, Dépôts et cautionnements reçues: 10 000 [] Fond commercial: 195 000 DH, Créances sur les clients: 63 900 DH, Matériel de bureau: 125 000 DH, Emprunt à long terme : 250 000 DH, Matériel de transport: 200 000 DH, Dette envers les organismes sociaux: 11 500 DH, Matériel et outillage: 170 000 DH, Avoir en calsse : 45 000 DH; Matériel Informatique : 25 000 DH, Dettes envers les fournisseurs: 200 600 DH, Dettes envers l'Etat: 80 000 DH, Constructions: 130 000 DH, Terrain: 100 000 DH, Capital: à déterminer.

Travall demandé:

- 1. Reclasser les éléments du blian de l'entreprise EL SALAM en ACTIF et PASSIF
- 2. Déterminer le montant du capital de l'entreprise EL SALAM.

(2 points) (1 point)

3. Présenter le bilan au 01.01.2013 en précisant les masses et les rubriques.

(3 points)

Exercice 2: Au cours du mois de janvier 2014, l'entreprise EL SALAM a effectué, entre autres, les opérations comptables sulvantes :

- 03-01: Ventes de marchandises au client FAROUK, (facture n°F0301) : montant brut 70 000 DH, port 1500 DH (le transport assuré par le camion de l'entreprise EL SALAM), rabais 10%, escompte 1% et une remise de 5%, TVA 20%. Le règlement de la facture est effectué comme sult : 30 000 DH par chèque bancaire n°001 (encaissé le jour même). 8000 DH en espèces (pièce de calsse n°119) et le reste dans 2 mols.
- 04-01: Ventes de marchandises au client « AMIN» (facture n°F1201): montant brut 65 000 DH, remise 2%, escompte 1%, port 800 DH, TVA 20%, le transport est à la charge du client « AMIN ». Le montant de la facture est réglé comme suit : 30 000 DH par chèque bancaire n°1140 et le reste à crédit.

- 05-01: Achats de marchandises à crédit au fournisseur « AKRAM » (facture n°F0501) : montant brut 20 000 DH, remise 5%, escompte 2%, port 850, TVA 20%, (le transport est assuré par une société de transport), TVA 14%.
- 08-01 : Le client « FAROUK » a retourné 15 000 DH hors taxe de la marchandise livrée le 03 Janvier. L'entreprise EL SALAM lui a accordé un rabais de 2% sur le montant net des marchandises conservées. La facture d'avoir n°FA0801 lui a étérétabli le jour même.

Travail demandé :

1. Etablir le decompte des factures n°F0301, F1201, et l'avoir n°FA0801

2. Enregistrer les opérations du 0301 au 08.01 dans le journal de l'entreprise EL SALAM (6 points)

Exercice 3: L'entreprise « EL SALAM » a envoyé le 15 Janvier, l'effet de commerce n° 10501 d'une valeur nominale de 80 000 DH, échéance le 30 mars, pour acceptation au client « FAROUK ». Ce dernier a

Le 17 Janvier, L'entreprise « EL SALAM » endosse cet effet à l'ordre de son fournisseur « FARIDA », lequel remet l'effet à l'encalssement à sa banque le 20 janvier (commission 30 DH. TVA 1004

Travall demandé:

1. Préciser les situations de renouvellement d'un effet de commerce

(1 points)

2. Présenter une analyse comptable relative à la création et à la circulation de l'effet de commerce n. 10501 chez, at fols, l'entreprise « EL SALAM », le client « FARO « » et le fournisseur (2 points)

3. Le 30 Mars, la banque avise FARIDA que l'effet est impayé; commission 50 DH H.T, TVA 10%. Enregistrer l'opération chez FARIDA; que va faire ce dernier. (2 points)



Session : Automne Niveau : Semestre 1 Module : Comptabilité générale l Professeur : EJBARI Ridouane Durán: 1H

** Examen de rattrapage**

Plan comptable non autorisé.

Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Exercice n 1	
	de la première
- CAAD - a affectué les apératio	ons suivantes avec sa banque CIH, au cours de la première

L'entreprise « SAAD » a effectué les opquinzaine du mois février : 18 000 01/2 : Solde créditeur 3 000 02/2: Versement de divers chèques remis par les clients 1 500 Chèque n° 210, en règlement du fournisseur JAWAD 750 04/2 : Chèque n° 211, en règlement de frais de transport 20 250 06/2 : Versement en espèces provenant de la caisse 12 000 07/2 : Virement du client SAMIR en notre faveur 13 500 10/2 : Chèque n°212, en règlement d'un achat au comptant 20 250 12/2: Chèque n°213, retrait pour alimenter la caisse 3 750 13/2 : Chèque n°214, règlement du loyer d'octobre 1 725 14/2 : Virement du client DOHA en notre faveur 7 500 15/2: La banque CIH paye, pour notre compte, un fournisseur

Travail demandé :

1. Quelle est la règle genérale de fonctionnement du compte « Banque » ?

2. Le compte . Banque » figure au passif du bilan. Quelle est la nature du solde de ce compte ? Que représente-t-il?

Passer au journal de l'entreprise les opérations de la banque du 02 au 15 février.

4. Présenter le compte schématique « Banque », calculer le nouveau solde et indiquer sa nature.

Exercice 1:

De la comptabilité de l'entreprise « AKRAM » au 31.12. 2013, on relève les informations comptables, relatives aux comptes de gestion, suivantes : Cm Adhats de marchandises, 200 doctoral Adhats non stockes de matteres enfourationes sur 2000

DH, Remune ation du personnels 1000000 lock returnobrepus sur across de maranalisatios ASSONDE ACCOUNTS (ACCOUNTS) IN CASE OF THE PRINTS (ACCOUNTS) ASSOCIATED OF THE PRINTS (ACCOUNTS) OF THE ACCOUNTS OF THE PRINTS (ACCOUNTS) OF THE ACCOUNTS OF T bancaries Littlog Eligipocations/elicharges locatives : 18:000 in than short : 2000 in the 3000 DH; Impôts sur les résultats : à déterminer 30% du résultat de l'exercice, mais postauxieu frais de

elecommunication \$17,500 DH, Penalines evamendes fiscal control by escondisciplines ventes et produits accessoires : 60 000 QH, Ventes de marchandises : 750 000 DH, Intérêts et produits

assimilés: 2 500 DH.9334

Travail demandé I:

Classer les éléments des comptes de gestion en CHARGES et PRODUITS.

2. Déterminer la valeur du résultat de l'exercice.

3. Dresser le C.P.C de l'entreprise AKRAM. (impo t. 30%)

Depark reather

(2 points)

(1 points) (3 points)

Escompte 10%, commussion so Dir,



Session : Automne Niveau : Semestre 1

Module : Comptabilité générale I Professeur: EJBARI Ridouane Durée: 1H

3 000

1 500

20 250

12 000

13 500

20 250

3 750

1 725

7 500

750

** Examen de rattrapage**

- > Plan comptable non autorisé.
- > Calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.

Exercice n°1:.....

L'entreprise « SAAD » a effectué les opérations suivantes avec sa banque CIH, au cours de la première quinzaine du mois février : 18 000

01/2 : Solde créditeur 02/2 : Versement de divers chèques remis par les clients

Chèque n° 210, en règlement du fournisseur JAWAD 04/2 : Chèque n° 211, en règlement de frais de transport

06/2 : Versement en espèces provenant de la caisse 07/2: Virement du client SAMIR en notre faveur

10/2: Chèque n°212, en règlement d'un achat au comptant 12/2 : Chèque n°213, retrait pour alimenter la caisse

13/2: Chèque n°214, règlement du loyer d'octobre 14/2: Virement du client DOHA en notre faveur 15/2: La banque CIH paye, pour notre compte, un fournisseur

Travail demandé :

 Quelle est la règle générale de fonctionnement du compte « Banque » ? 2. Le compte « Banque » figure au passif du bilan. Quelle est la nature du solde de ce compte ? Que représente-t-il?

3. Passer au journal de l'entreprise les opérations de la banque du 02 au 15 février.

4. Présenter le compte schématique « Banque », calculer le nouveau solde et indiquer sa nature.

Exercice 2:

Pendant le mois de février 2016, la société « Tanger-sarl », spécialisée dans le commerce des produits cosmétiques, a réalisé un certain nombre d'opérations avec son fournisseur « SAADANI » et son client « SAAD ».

2/2: Vente de marchandise, facture n°F22016, MB: 45 000 DH, TVA: 20%, escompte 1%, remise 3%, rabais 5%. La commande a été livrée par le camion de « Tanger-sarl », contre 900 dh HT. Le règlement de cette facture s'est réalisé comme suit : 20 000 DH par chèque bancaire n°CIH-F122016 encaissé le jour

même et le reste à crédit sur 3 mois. , 5/2 : Suite à une vérification, effectuée par « SAAD », il a réclamé une non-conformité d'un lot de 30 % de la commande correspondant à 25% de sa valeur brute. Ainsi, « SAAD » a décidé de retourner le lot non conforme et accepte une réduction supplémentaire de 5% sur le net conservé. Une facture d'avoir

n° FAV025 lui a été établie et envoyée le jour même. , 7/2 : Achat de marchandise : montant brute 85 000 DH, TVA 20%, remise 1%, la livraison à été assuré

le propre camion de · Tanger-sarl ·,, facture d'achat n°F72016 a été reçue. Le règlement s'est effectué comme suit : 50% à crédit, 30% par chèque et 20% par espèce.

8/2 : « Tanger-sarl » a tiré sur « SAAD » une lettre de change n° L82016 relative à la facture F22016 et accepté le jour même pour 30 Avril 2016.

11/2: La lettre de change n° L82016 a été envoyée à la banque pour un paiement anticipé.

15/2: Tanger-sarl a reçu un bordereau d'escompte n°172016 relatif à lettre de change n°F22016. Escompte 10%, commission 90 DH, TVA 10%.

Travail demandé:

1- Etablir le décompte des factures F22016, FAV025 et F72016.

2- Enregistrer les opérations du 2/2 au 15/2 dans le journal de · Tanger-sarl · et celui de « SAAD ».